



La place du numérique dans l'enseignement à l'UCLouvain

LOUVAIN-LA-NEUVE, 2 OCTOBRE 2020

ABDI AHMED, DUZAN ANGELA, GEERTS MAXIME, MEGANCK BRYAN, PINTE VICTORIA

Contexte

L'enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles a subi des changements majeurs dus à la crise de la pandémie de COVID-19 qui a atteint notre pays en mars 2020. La numérisation devint un passage obligé et la quasi-totalité des activités d'enseignement et d'évaluation passèrent en mode « distanciel » durant le deuxième quadrimestre de l'année académique 2020 et partiellement lors de la session de septembre.

Bien qu'une nouvelle année (2020-2021) ait commencé, un grand nombre d'étudiant·es se retrouvent face à des cours donnés selon différentes modalités dépendantes de la taille de la cohorte : Comodal, coprésentiel, présentiel, distanciel... Cette situation globale nous amène à devoir nous positionner sur la question du numérique au jour où sa place est devenue omniprésente et impacte grandement la qualité de l'enseignement à l'UCLouvain.

Le numérique dans notre enseignement supérieur représente un enjeu tant au niveau de la pédagogie à l'université qu'au niveau de l'accès en lui-même à l'université. Suivre des cours sur un ordinateur nécessite des modalités pratiques différentes que lors des cours en présentiels. Une réflexion sur le long terme est nécessaire à propos de la place du numérique dans notre enseignement supérieur pour pouvoir appréhender les années à venir.

Dans cette présente note, il sera souvent fait allusion à des outils numériques qui se divisent en 3 catégories en fonction de leur utilité :

- accès aux informations et aux supports de cours (AISC) : Moodle, ADE, Mon bureau virtuel et toute autre source numérique ;
- enseignement et interaction (EI) : Teams, Wooclap, podcasts, etc. ;
- évaluation : Moodle, Gradescope, Wiseflow, TestWe.

Argumentaire

A. Complémentarité aux cours

Le numérique prend, depuis quelques années, une place de plus en plus importante dans notre enseignement, en particulier grâce aux AISC. Ces outils sont un complément aux cours offrant aux étudiant·es un accès plus aisé à l'information (syllabus, présentation des professeur·es, accès à de nombreux sites, etc.) ainsi que l'accès à de nombreux logiciels utiles à notre apprentissage.

Les outils d'interaction comme Wooclap favorisent les échanges entre les étudiant·es et les équipes enseignantes lors des cours en auditoire. Ce type d'EI permet notamment aux professeur·es d'identifier les éventuelles lacunes présentes au sein de la cohorte. Il peut également s'agir d'un dispositif d'auto-évaluation pour l'étudiant·e qui peut faire le point sur ses connaissances. Au niveau pédagogique, l'utilisation de ces outils permet une variation des moyens d'enseignement et contribue à davantage de participation active des étudiant·es. Toutefois, il convient d'abord d'assurer l'accessibilité à ces outils d'interaction avant d'en généraliser l'usage

B. L'évaluation numérique

L'évaluation numérique peut prendre deux formes, tout comme les évaluations en présentiel, il y a l'évaluation continue et l'évaluation ponctuelle en fin de quadrimestre.

Dans le cas de l'évaluation continue, elle doit permettre à l'étudiant·e de pouvoir mieux s'approprier la matière mais ne doit pas le pénaliser dans le cas où iel serait jobiste, navetteur·se ou toute autre condition ne lui permettant pas de pouvoir consacrer autant de temps qu'un·e autre étudiant·e tout au long de l'année. Il doit donc y avoir une coordination entre les différentes unités d'enseignement afin de ne pas surcharger l'étudiant·e.

Nous avons connu, lors de ces dernières sessions en période de crise, des examens sur des plateformes qui, soit ne permettaient pas à l'étudiant·e de prouver sa réelle connaissance de la matière, soit le·a filmaient pendant le déroulement de son examen, soit les deux. Ces deux situations sont néfastes pour l'étudiant·e. Dans la première, il ne faut pas que les limitations dues à l'utilisation de tels logiciels pénalisent l'étudiant·e, dans le cas où la réponse à fournir à une question nécessite un développement complexe, il faut que l'étudiant·e puisse l'exprimer et ne pas être évalué·e uniquement sur le résultat de ce développement. Dans la deuxième situation, le fait d'être filmé·e pendant la réalisation de son examen crée un stress supplémentaire qui inquiétera l'étudiant·e puisque chacune de ses actions pourra être interprétée comme étant une tentative de tricherie. De plus, la surveillance vidéo ne respecte la vie privée des étudiant·es évalué·es. Ce moment étant déjà suffisamment stressant, il est inutile d'en ajouter une dose supplémentaire. Pour solutionner ces deux problématiques, il reviendra à l'examineur·rice de réaliser un examen nécessitant une vraie réflexion et compréhension du cours et qui ne pourra donc pas être réussi si l'étudiant·e se repose sur la consultation de son cours pendant l'évaluation. La qualité pédagogique de cette évaluation n'en sera que meilleure et le·a professeur·e ne sera plus inquiété·e par l'éventuelle triche car elle serait inutile.

C. Un outil mais pas une finalité

Aujourd'hui, nous savons que certain·es veulent utiliser cette crise pour basculer davantage dans le numérique. Nous devons nous rappeler que le numérique n'est pas une fin en soi. En effet, nous sommes pour l'amélioration de l'enseignement en général mais sans toutefois remplacer les choses qui existent déjà en présentiel. Si nous avons moins de cours en présentiel, cela peut nous causer des difficultés et nous savons que ces difficultés seront rencontrées particulièrement par ceux qui n'ont pas les moyens d'avoir un espace de travail, un WI-FI avec une bonne connexion Internet, etc. et cela creusera davantage les inégalités sociales.

Concrètement, nous savons que l'ambiance de travail sera différente, l'atomisation de l'enseignement défavorisera les personnes déjà soumises à des difficultés, la précarité étudiante va augmenter. Le contact humain est très important pour notre progression. Les interactions entre les enseignant·es et les étudiant·es et au sein des étudiant·es existeront sans doute dans le numérique mais seront totalement différentes. En effet, tout cela provoque sans doute un déficit de pédagogie tant chez les professeur·es que chez les étudiant·es. Nous savons également que le numérique nous cause pas mal de soucis, que ce soit au niveau de la concentration, de la distraction, de la fatigue à force d'être devant son écran, etc. Nous savons également que le numérique ne remplacera pas ces aspects humains et sociaux dont nous avons besoin dans notre espace de travail. Les échanges de savoir peuvent se faire au cours d'un dialogue entre l'étudiant·e et son enseignant·e : les étudiant·es discutent du cours entre elleux et avec leurs professeur·es, ils s'expliquent mutuellement les cours, s'échangent des notes, les complètent, etc.

En somme, le numérique reste et restera un outil mais pas une finalité ou une solution à tout alors que la démocratisation de l'enseignement se doit de passer avant tout par une priorisation du contact humain et une lutte contre les inégalités sociales. Le numérique doit être un complément et donc une extension et une amélioration de ce qu'offre déjà l'enseignement. Le numérique ne peut pas remplacer les cours en présentiel nourris par la pédagogie, l'entraide et des interactions multiples.

D. Accessibilité au numérique

Dans le cadre de l'utilisation du numérique à l'université, beaucoup de personnes partent du principe que tout·e étudiant·e a accès au matériel et à l'espace de travail nécessaires et a la capacité à s'en servir. La réalité est cependant tout autre. En effet, une récente enquête¹ ayant reçu 4461 réponses de personnes étudiant à l'UCLouvain rapporte que 29,5% des étudiant·es déclarent rencontrer des problèmes techniques et technologiques et 25,6% ne pas avoir d'espace de travail de qualité suffisante, rendant ainsi leur travail plus difficile qu'à l'accoutumée et creusant un fossé par rapport aux étudiant·es qui vivent dans un milieu plus favorisé. On parle ici de fracture numérique qui met en exergue les différences socio-économiques qui existaient déjà entre les étudiant·es. Il apparaît évident que les chances de réussite chutent brutalement pour les personnes concernées et cela représente un véritable enjeu d'accessibilité et d'intégration. L'UCLouvain met déjà à disposition du matériel informatique ainsi que des salles adaptées au travail numérique mais ces solutions ne sont pas assez visibilisées.

Les étudiant·es PEPS (projet pour étudiants à profils spécifiques) ne sont évidemment pas à oublier. En effet, ceux ayant des troubles de l'apprentissage et de l'attention peuvent profiter de la possibilité de visionner plusieurs fois les enregistrements numériques mis à disposition par les enseignant·es. De plus, le numérique représente un réel atout pour les personnes à mobilité réduite (PMR) qui ne doivent plus autant se déplacer entre les différents lieux d'apprentissage. Cependant, l'accessibilité à ces lieux par les PMR ne doit pas être dépriorisée.

¹ <https://www.facebook.com/aglouvain/posts/10157061902391571>

E. Dérives

Pendant le confinement, nous avons constaté que lorsque une partie des professeurs se filmait deux heures pour remplacer les deux heures de cours en présentiel la quantité de travail était beaucoup plus importante. En effet, certains petits détails jouent : pas de pause, pas de temps d'installation, pas de questions et d'interventions, l'enseignant·e ne répète pas un concept mal compris, etc. Tout cela fait que parfois une vidéo d'une heure équivaut à un cours de deux heures et les professeur·es ne savent pas encore très bien gérer le temps et la quantité d'informations à transmettre en vidéo car l'enseignant·e ne voit pas les étudiant·es et ne sait donc pas adapter son débit de parole de façon adéquate. Une grande inquiétude quant à l'utilisation généralisée des EI tels que les podcasts est que les étudiant·es accumulent rapidement du retard par rapport à l'horaire prévu par le·a professeur·e. Les étudiant·es peinent à suivre le rythme de travail et se retrouvent, en fin de quadrimestre, avec de nombreuses heures de vidéos non visionnées. Si le modèle de cours distanciel est utilisé, l'AGL veut que ceux-ci soient les plus ergonomiques possible.

Pour garder l'aspect humain, nous pouvons penser aux cours inversés. Certains cours de l'université sont déjà donnés de cette manière. La partie théorique du cours doit être apprise à domicile et ensuite des séances de questions-réponses sont organisées pour en discuter et éclaircir certains points ou pour aborder la partie pratique du cours et les exercices. La partie théorique à apprendre est souvent donnée sous la forme de vidéos et les séances en présentiel permettent de garder le contact humain. Si nous poussons à l'extrême où tous les cours seraient donnés de cette manière, nous nous rendons compte que cela pose un problème. Effectivement, pour beaucoup de cours, la majorité de ceux-ci sont constitués de parties théoriques et passer en cours inversés supprimerait une grande partie des échanges sociaux, les séances questions-réponses seraient présentes mais certainement pas en assez grande quantité. En général, donner une partie des cours en distanciel revient toujours à réduire les interactions sociales. Il s'agit donc de trouver un équilibre dans la quantité de matière à voir en distanciel.

Position de l'AGL

L'Assemblée Générale des Etudiant·e·s de Louvain entend

- s'opposer au remplacement des activités académiques en préférant la complémentarité du numérique avec le présentiel ;
- appeler à une meilleure formation des étudiant·es et des enseignant·es aux AISC, EI et outils d'évaluation et un recours plus fréquent à ceux-ci ;
- s'opposer à l'utilisation de logiciels de surveillance (tels que TestWe et Wiseflow) portant préjudice au respect de la vie privée des étudiant·es et apportant du stress inutile ;
- favoriser les outils numériques qui permettent une évaluation représentative des compétences des étudiant·es² ;
- encourager l'utilisation et la promotion de logiciels libres de droit ;

² e.g. : pour les examens distanciel nécessitant un développement long, il faut permettre à l'étudiant·e de pouvoir l'exprimer dans sa réponse.

- encourager une mise à disposition par l'UCLouvain du matériel informatique nécessaire de qualité, gratuit et en suffisance, et appeler à la visibilité ;
- appeler à la prise en compte par l'UCLouvain des difficultés pour certains publics d'utiliser des outils numériques auxquels leur origine et leur parcours les ont peu habitués ;
- pousser à l'enregistrement des cours donnés en distanciel et permettre le visionnage de ceux-ci par les étudiant-es aux conditions requises par le RGPD et tout en acceptant la limitation de l'utilisation de ces images au but pédagogique ;
- encourager le maintien et le renouvellement d'une réflexion critique quant à l'utilisation des outils numériques via le Louvain Learning Lab (LLL) ;
- encourager le respect de la séparation entre les activités académiques et extra-académiques des étudiant-es en maintenant le système des salles de travail autonome (STA) et en insistant sur leur visibilité ;
- définir une méthodologie d'utilisation des différentes plateformes (Teams, Moodle,...) et voies de communication numériques afin d'éviter la surcharge et la confusion numérique chez les étudiant-es et enseignant-es.
- s'assurer du maintien des investissements dans l'accessibilité physique aux auditoriums et aux lieux d'enseignement pour les PMR.